



LA ROCHE  
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR



# NOTE

## AUX FAMILLES

---

### CRÉATION DES COMITÉS D'USAGERS

### RÔLE, FONCTION ET MISSIONS DES COMITÉS D'USAGERS DE LA SPL LA ROCHE

La **Société Publique Locale (SPL) La Roche** est une société de type **Société Anonyme (SA)** qui gère, par délégation de service public, les accueils périscolaires, les accueils de loisirs, les TAP's et le service jeunesse au sein des communes de **Avessac, Fégréac, Massérac, Plessé et Saint-Nicolas de Redon**.

Pour rappel, la SPL La Roche n'est pas une association dont la gouvernance se réalise par une présidence élue issue des usagers, mais par un actionariat qui en l'état est public. C'est pourquoi, les modalités d'interventions des comités d'usagers ne peuvent concerner la gouvernance, mais doivent pouvoir accompagner la réflexion pragmatique du fonctionnement des équipements.

La SPL La Roche souhaite intégrer aux fonctionnements des équipements les usagers, les parents des enfants pris en charge par les services. Pour cela, elle souhaite instaurer des comités d'usagers dont les missions, rôles et fonctions peuvent être définis de la manière suivante :

#### LE RÔLE DES COMITÉS D'USAGERS

Représenter les familles auprès des responsables d'équipements pour donner un avis quant aux fonctionnements des équipements dans les relations avec les familles.

#### LA FONCTION DES COMITÉS D'USAGERS

Celle de conseil auprès des responsables des équipements quant aux fonctionnements et aux relations avec les familles.

#### LA MISSION DES COMITÉS D'USAGERS

Elle concerne la réalisation de préconisations, de propositions d'améliorations en direction des équipes pour faciliter le dialogue, la communication avec les familles, les enfants, d'informations sur les questionnements existants et les réponses à y apporter.

Ainsi, les comités d'usagers interviennent aux côtés des équipes afin :

- D'accompagner les responsables des équipements et services
- De permettre l'amélioration des fonctionnements au sein des équipements et services en facilitant la compréhension des besoins des familles, et conseillant les directions sur les modalités pratiques de réponse aux besoins,
- De relayer les informations en direction des familles
- De faciliter les interrelations entre les directions et les familles (interface) lorsque cela est nécessaire





LA ROCHE  
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR



# NOTE

## AUX FAMILLES

---

### CRÉATION DES COMITÉS D'USAGERS

Les comités d'usagers existent dans un objectif de **partenariat entre les familles et les directions d'équipements**. Ils sont un maillon essentiel dans la prise en compte des avis des familles dans les domaines pratiques du fonctionnement des équipements de proximité.

Le comité d'usagers n'a pas vocation à se substituer aux échanges entre les directions et les familles, que cela soit pour des problèmes liés à la gestion des enfants ou des difficultés administratives des familles.

Il s'agit bien pour le comité d'usagers de pouvoir évoquer avec les directions les éléments collectifs et d'être force de propositions et d'innovations. Ainsi, les questionnements, interrogations des familles peuvent également trouver un relais par l'intermédiaire des comités d'usagers.

#### L'ORGANISATION ET L'INSTALLATION DES COMITÉS D'USAGERS

Un **appel à candidature** sera réalisé par mailing pour une participation des représentants que le souhaite.

Ces comités seront installés à partir de la **rentrée scolaire 2022/2023**.

Les comités d'usagers se composent de 2 représentants par site :

**Avessac · Fégréac · Massérac · Plessé · Saint-Nicolas-de-Redon**

Ils se réunissent une fois par trimestre ou à la demande des responsables. Un compte-rendu des réunions est réalisé pour une diffusion sur le site de la SPL La Roche afin que les familles puissent également accéder aux informations.

Les représentants des comités d'usagers sont investis pour une durée **d'un an** afin de pouvoir également permettre à d'autres parents de pouvoir participer à la vie de l'équipement, au profit de tous les enfants et familles.

#### MODALITÉS

Nous remercions toutes les personnes désireuses de partager et construire ces nouveaux partenariats entre les familles et les accueils de loisirs.

Au-delà de deux candidatures par site, un tirage au sort déterminera les représentants. En l'absence de candidat, un tirage au sort sera également organisé.

La Direction

LES INSTANTS RECRÉ' ACTIONS ■ VOS VACANCES, VOS LOISIRS ■ RÉCEPTION DE GROUPES

17 rue Champ Chaumont 44630 Plessé

02 52 78 00 10 - spl.laroche@audomainedelaroche.fr

